



Rapport annuel 2009

19 février 2010

Note :

Ce rapport annuel d'activités du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été préparé par Transfert Environnement, puis révisé et complété par les membres du Comité.

Transfert Environnement, une entreprise de communication environnementale indépendante, a collaboré à la création du Comité de vigilance, anime les séances du Comité et réalise les comptes-rendus des réunions.

Ce rapport annuel comprend une brève présentation du Comité de vigilance et de ses activités. Les principaux dossiers abordés par les membres y sont aussi décrits, de même que les résultats des travaux réalisés par le Comité.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| 1. CONTEXTE | 1 |
| 2. ACTIVITÉS DU COMITÉ | 4 |
| 3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS | 5 |
| 3.1 LES PLAINTES DES CITOYENS | 5 |
| 3.2 LES VISITES DU MDDEP | 8 |
| 3.3 LE SUIVI DES ACTIVITÉS DU SITE | 9 |
| 3.4 LES TRAVAUX PRÉVUS SUR LE SITE..... | 10 |
| 3.5 LA MISE EN VALEUR DES PROPRIÉTÉS DE WM..... | 11 |
| 3.6 LE PROJET DE CFER..... | 12 |
| 3.7 LE PROJET DE VALORISATION DES BIOGAZ | 13 |
| 3.8 LA GESTION DES EAUX SOUTERRAINES ET LES PUIITS À PROXIMITÉ..... | 13 |
| 4. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE VIGILANCE..... | 14 |

1. CONTEXTE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été mis en place le 26 septembre 2006. Il vise à associer de plus près la communauté au suivi des activités de Waste Management (WM). Son mandat a été précisé le 5 décembre 2006 lors de la première réunion officielle.

Ce mandat est le suivant :

- Faire des recommandations sur :
 - Le fonctionnement des installations,
 - L'atténuation des impacts sur l'environnement;
- Informer sur :
 - Les opérations du site,
 - Les projets de développement;
- Veiller à la conformité du lieu d'enfouissement avec les normes en vigueur.

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidants du voisinage, des gestionnaires municipaux, des agriculteurs, des organismes socio-économiques et des groupes environnementaux. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres ou de leur statut dans l'organisme qu'ils représentent.

Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte-rendu est rédigé et vérifié par les membres.

Fin 2009, la composition du Comité était la suivante :

| Catégorie | Fonction ou organisme | Nom |
|--|---|--|
| Représentants du voisinage | Président | M. Jean-François Milot |
| | Citoyen | M. Serge Côté |
| | Citoyenne | Mme Sylvie Bouchard |
| | Club du Faisan (président) (voisin au site) | M. Daniel Ferland / Mme Madeleine Proulx (substitut) |
| | Citoyenne | Mme Diane Faucher |
| | Citoyen | M. Michel Fontaine |
| | Citoyen | M. Réal Lemire |
| Représentants du milieu municipal | MRC Drummond | M. Michel Gagnon |
| | | M. Jean-Philippe Langlois |
| | | M. Gilles Watier (Maire de St-Eugène) |
| | Ville de Drummondville | M. Roger Leblanc |
| | | M. Vincent Chouinard / M. Philippe Mercure (substitut) |
| Représentants des groupes environnementaux | COGESAF | Mme Stéphanie Martel |
| | Bloc Vert | Mme Marie-Pascale Duvieusart |
| | Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ) | M. Camil Lauzière |
| Représentants des organismes socio-économiques | Chambre de Commerce de Drummondville | M. Guy Gauthier |
| Représentant du milieu agricole | UPA | M. Denis Vadnais |

| Représentants de Waste Management | | |
|-----------------------------------|---|-------------------|
| Représentants du site | Directeur général des lieux d'enfouissement au Québec | Daniel Brien |
| | Directeur de l'ingénierie et de l'environnement | Ghislain Lacombe |
| | Directeur des opérations du site de Saint-Nicéphore | Michel Beauchemin |
| | Directeur des affaires publiques | Martin Dussault |
| | Coordonnateur des relations communautaires | Hugues Vincelette |

| | | |
|-------------|--------------------------------|---|
| Animateur | <i>Transfert Environnement</i> | André Delisle et Marie Beaubien (substitut) |
| Rapporteurs | <i>Transfert Environnement</i> | Alex Craft et Alexandra Boileau |

Une personne-ressource a également été invitée lors de la première réunion de 2009 :

| Organismes | Personnes ressources | Sujets abordés |
|-----------------|----------------------|------------------------------------|
| Golder associés | M. Jimmy Côté | Projet d'échantillonnage des puits |

Le présent rapport annuel rend compte des activités du Comité pour l'année écoulée. Tout comme pour les comptes-rendus des réunions, le rapport annuel est également accessible au public par le biais de la MRC de Drummond. Cela contribue à faire connaître le Comité à la population, à augmenter sa visibilité et son rayonnement, de même qu'à valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers.

Le contenu porte sur les activités et les principaux dossiers traités lors des différentes réunions tenues tout au long de l'année 2009. Les actions de suivi effectuées et en cours sont aussi présentées.

2. ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le Comité de vigilance de Saint-Nicéphore s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2009 soit le 11 mars, le 10 juin, le 9 septembre et le 16 décembre. Au cours de ces réunions, de nombreux sujets ont été abordés :

| Date | Sujets traités |
|-----------------------------------|--|
| Réunion du 11 mars 2009 | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports d'activités : <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Registre des visites du MDDEP • Travaux d'amélioration du système de captage des biogaz ➤ Présentation des résultats du projet d'échantillonnage des puits ➤ Suivi du projet de caractérisation des eaux souterraines du COGESAF <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la lettre d'appui envoyée par le Comité • Retour du COGESAF ➤ Processus de consultation sur la mise en valeur des zones tampons sur la propriété de WM |
| Réunion du 10 juin 2009 | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Registre des visites du MDDEP • Suivi « odeurs » et travaux • Approbation du Rapport annuel 2008 ➤ Calendrier des travaux d'amélioration de captage des biogaz ➤ État d'avancement du projet de CFER ➤ Participation du Comité à la journée portes ouvertes |
| Réunion du 9 septembre 2009 | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Registre des visites du MDDEP • Diffusion du Rapport annuel 2008 et traitement dans les médias ➤ État d'avancement des travaux sur le site <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du système de captage des biogaz • Optimisation de la filière de traitement des eaux ➤ Mesures de réduction du bruit dans le voisinage ➤ Suivi sur la demande du Comité sur la fiducie post-fermeture ➤ Suivi du projet de CFER ➤ Présence du Comité à la journée portes ouvertes |

| Date | Sujets traités |
|-----------------------------------|--|
| Réunion du 16 décembre 2009 | <ul style="list-style-type: none">➤ Rapports d'activités<ul style="list-style-type: none">• Registre des plaintes• Registre des visites du MDDEP• Suivi odeurs• Suivi des travaux (déménagement des torchères et nouveau système de captage des biogaz, nouvelle filière de traitement des eaux et CFER)➤ Suivi du projet de valorisation des biogaz (appel d'offres d'Hydro-Québec)➤ Suivi sur la demande du comité au sujet des mécanismes financiers➤ Retour sur la journée portes ouvertes |

3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS

Parmi les nombreux sujets abordés en 2009, les dossiers principaux sont les plaintes reçues, les visites du MDDEP, les travaux prévus et réalisés sur le site, la mise en valeur de la propriété de WM pour des activités communautaires, le projet de Centre de formation en entreprise et récupération (CFER), le projet de valorisation des biogaz, la gestion des eaux souterraines et l'impact sur les puits à proximité ainsi que le suivi des activités au site.

3.1 Les plaintes des citoyens

Certains citoyens émettent des plaintes à l'égard du lieu d'enfouissement à la municipalité de Drummondville, auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ou directement auprès de WM. Ces plaintes sont traitées par l'entreprise qui met en œuvre des mesures pour régler le problème le cas échéant. Lors des réunions du Comité, WM expose chacune de ces plaintes aux membres ainsi que les correctifs mis en place. Les membres du Comité peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les nuisances pour la population. Le registre des plaintes présente la date et la nature de la plainte, les conditions météorologiques en vigueur au moment de la plainte ainsi que les mesures correctives mises en place. De plus, à la suite d'une demande des membres du Comité, le registre présente également la provenance de la plainte. Cette information a pour but de mieux situer les secteurs touchés par les problématiques.

10 plaintes ont été reçues en 2009, soit :

| Date | Température | Provenance | Nature de la plainte | Mesure corrective |
|-----------------|------------------------|---|--|---|
| 3 février 2009 | Pas de vent, - 16 C | Boul. St-Joseph, à proximité du site St-Nicéphore | Odeurs de gaz | Une vérification des installations de biogaz a été effectuée, mais rien d'anormal n'a été trouvé. |
| 10 juin 2009 | -- | Club du Faisan | Bruit d'alarmes de recul tôt le matin, vers 4 h | Une enquête a été effectuée pour savoir quels camions étaient en marche tôt le matin. Seulement un camion possède une alarme de recul. Le camion sera stationné à reculons le soir afin de pouvoir partir de l'avant le matin. |
| 3 juillet 2009 | -- | Club du Faisan | Un camion semi-remorque est sorti du site à pleine vitesse | Le transporteur a été avisé et une demande a été faite afin que les chauffeurs soient avertis. |
| 13 juillet 2009 | Vent nord-ouest | St-Lucien | Odeurs fortes | Changement des diffuseurs sur la grosse torchère, travail qui dure toute la journée. Les travaux ont été effectués avec les entrepreneurs le plus rapidement possible. |
| 13 juillet 2009 | -- | Club du Faisan | Vibration de la grosse torchère | Les diffuseurs ont été remplacés pour arrêter la vibration avec Filtrum et BMA. Lors du démarrage, il y a eu beaucoup de vibration. À l'automne, la torchère sera changée de place et les anciens diffuseurs seront installés de nouveau. |

| Date | Température | Provenance | Nature de la plainte | Mesure corrective |
|-------------------|-----------------|----------------|---|---|
| 4 août 2009 | -- | St-Lucien | Odeurs de déchets vers 20 h et 21 h | Après vérification des installations, rien d'anormal n'a été constaté, le recouvrement journalier a été fait. |
| 25 août 2009 | Vent ouest | St-Lucien | Odeurs de déchets | Le recouvrement a été finalisé. |
| 26 août 2009 | Vent nord-ouest | Club du Faisan | Odeurs nauséabondes de déchets depuis 11 h en matinée | M. Beauchemin a fait le tour du service, il a également rencontré le plaignant. Rien d'anormal ou de non conforme n'a été trouvé. Le système de contrôle des odeurs côté sud sera réparé et fonctionnel sous peu. |
| 8 septembre 2009 | -- | -- | Odeurs en fin d'après-midi | Une vérification des installations a été réalisée et tout fonctionnait normalement. |
| 25 septembre 2009 | -- | Club du Faisan | Bruits d'alarme de recul depuis la veille | Les opérations sont révisées afin de limiter le bruit. |

Durant l'année 2009, 6 des 10 plaintes reçues concernaient des problèmes d'odeurs. De ces six plaintes, deux ont été émises en raison d'odeurs de biogaz. La vérification des installations et l'accélération des travaux ont été les mesures préconisées. La majeure partie des plaintes concernant les odeurs de déchets a été recueillie à des moments où rien d'anormal n'a été constaté sur le site. Dans ces cas, WM a procédé au recouvrement journalier du front de déchets le plus rapidement possible.

La troisième plainte reçue en 2009 concernait la vitesse d'un semi-remorque à la sortie du site. WM a avisé le transporteur et une demande a été faite afin que les conducteurs soient informés et avertis de la situation.

La cinquième plainte reçue en 2009 concernait la vibration en provenance de la torchère. En attendant le déménagement de la torchère prévu à l'automne, WM a tenté de remplacer les diffuseurs pour diminuer la perception de vibration.

Les deux plaintes concernant les bruits d'alarme de recul ont fait l'objet de mesures correctives rapides de la part de WM. Dans le premier cas, après identification de la source du bruit, le seul camion qui possède une alarme de recul et part tôt le matin est dorénavant stationné à reculons le soir afin de repartir de l'avant le matin. Dans le deuxième cas, les opérations ponctuelles qui provoquaient le bruit ont été révisées et repoussées de façon à éloigner le bruit des alarmes de recul des camions impliqués.

3.2 Les visites du MDDEP

Les membres du Comité ont demandé à WM à être informés des visites du site effectuées par les inspecteurs du MDDEP. WM présente donc au Comité une version mise à jour du registre des visites du MDDEP à chacune des réunions. En tout, 21 inspections ont été effectuées par le MDDEP durant l'année 2009, soit :

| Date | Raison de la visite | Correctif apporté |
|-------------------|-----------------------------|---|
| 20 novembre 2009 | Visite de routine – site | |
| 5 novembre 2009 | Visite de routine – balance | |
| 23 octobre 2009 | Visite de routine – site | |
| 6 octobre 2009 | Visite de routine – balance | |
| 21 septembre 2009 | Visite de routine – site | |
| 16 septembre 2009 | Visite de routine – balance | |
| 25 août 2009 | Visite de routine – site | Contrôle des matières en suspension des eaux de surface |

| Date | Raison de la visite | Correctif apporté |
|-----------------|-----------------------------|-------------------|
| 6 août 2009 | Visite de routine – balance | |
| 22 juillet 2009 | Visite de routine – site | |
| 8 juillet 2009 | Visite de routine - balance | |
| 18 juin 2009 | Visite de routine – balance | |
| 17 juin 2009 | Visite de routine – site | |
| 26 mai 2009 | Visite de routine – site | |
| 11 mai 2009 | Visite de routine – balance | |
| 24 avril 2009 | Visite de routine – site | |
| 17 avril 2009 | Visite de routine - balance | |
| 17 mars 2009 | Visite de routine – site | |
| 24 février 2009 | Visite de routine – site | |
| 18 février 2009 | Visite de routine – balance | |
| 30 janvier 2009 | Visite de routine – balance | |
| 27 janvier 2009 | Visite de routine – site | |

Toutes les visites effectuées par le MDDEP étaient des visites de routine, pour lesquelles WM n'est pas avisé à l'avance, et au cours desquelles le MDDEP peut vérifier l'efficacité du captage du biogaz, la réception et le contrôle des déchets, le recouvrement final, l'enfouissement, le registre, etc. Une seule des visites a fait l'objet d'un suivi, soit celle du 25 août. Un contrôle des matières en suspension dans les eaux de surface a alors été exigé.

3.3 Le suivi des activités du site

Une part importante des sujets traités par le Comité de vigilance concerne le suivi et les demandes d'information spécifiques sur les activités de WM à Saint-Nicéphore. Au cours de l'année 2009, les dossiers suivants ont été abordés par le Comité de vigilance.

Suivi environnemental

Lors de la rencontre du 16 décembre, le Comité a été mis au fait que du méthane avait été retrouvé dans un puits d'observation examiné dans le cadre du suivi environnemental du site. Des puits supplémentaires ont alors été creusés afin de valider l'observation et de suivre l'évolution du méthane. WM a informé le comité qu'un suivi avait été maintenu toutes les semaines depuis l'évènement et que le MDDEP avait été mis au courant de la situation. Le comité suivra l'état d'avancement de la situation et la mise en œuvre des correctifs.

Gestion post-fermeture et financement

À la suite d'une interrogation sur les fiducies post-fermeture lors d'une réunion, les membres du Comité ont fait une demande formelle à WM afin que la compagnie se dote d'un mécanisme financier comme la fiducie pour assurer la gestion post-fermeture du site de Saint-Nicéphore. Cette demande a fait l'objet d'une évaluation attentive de WM, qui après avoir précisé qu'un groupe spécifique était dédié à s'occuper des sites fermés au sein de l'entreprise, a proposé la mise en place d'une garantie financière pour la gestion post-fermeture. La forme exacte de la garantie reste à déterminer, soit une lettre de crédit ou un cautionnement. La mise en place et le fonctionnement exact du mécanisme constitueront un autre dossier à suivre au cours de l'année 2010.

Activité « portes ouvertes »

Le 12 septembre 2009, une journée portes ouvertes s'est tenue au lieu d'enfouissement. Les membres du Comité de vigilance avaient été invités à participer. Au total, plus de 100 personnes se sont présentées lors de cette journée.

3.4 Les travaux prévus sur le site

Au cours de l'année 2009, plusieurs travaux prévus sur le site, dont le principal est l'amélioration du système de captage des biogaz, ont retenu l'attention des membres du comité. Chacun d'eux a été expliqué aux membres du Comité qui ont ainsi pu en assurer le suivi à chaque rencontre.

Système de captage des biogaz

Dès la première rencontre de l'année, M. Ghislain Lacombe, directeur de l'ingénierie et de l'environnement pour WM, a présenté une planification et une explication des travaux concernant le système de captage des biogaz :

- Déplacement de la torchère vers le nord du site;
- Forage et ajout de puits de captage verticaux pour être en mesure d'aspirer davantage de biogaz;
- Raccordement de ces puits au système;
- Construction d'un nouveau bâtiment pour la torchère.

En parallèle, le Comité a pu prendre connaissance du plan de gestion préventive des odeurs du site de Saint-Nicéphore que WM mettrait en œuvre durant les travaux. Ce plan comprenait les responsabilités de l'entrepreneur en charge des travaux sur le chantier, les responsabilités de WM durant le chantier et les mesures apportées aux activités courantes du site. Suite aux discussions, le Comité a formulé la demande d'évaluer la possibilité de décaler l'échéancier des travaux, initialement prévu en été, à l'automne. Ainsi, les travaux susceptibles de générer des

odeurs, se feraient à une période où le voisinage est moins à l'extérieur. Après avoir validé la faisabilité technique, WM a répondu favorablement en déplaçant la partie des travaux susceptible de générer des odeurs à partir du mois de septembre.

Finalement, WM a également présenté au Comité une démarche de prévention auprès des citoyens du voisinage et en a fait le rapport. Il s'agit d'une campagne de porte-à-porte qui a été réalisée par le personnel de WM pour expliquer à la population locale les travaux à venir et les mesures de prévention des odeurs mises en place au site d'enfouissement.

Systeme de traitement des eaux

Le Comité a également été mis au fait de travaux d'amélioration au système de traitement des eaux. Une demande de modification au certificat d'autorisation a été effectuée au cours de l'été afin que WM soit en mesure de baisser la charge en azote ammoniacale des eaux de lixiviation et d'acheminer ces dernières à l'année vers l'usine d'épuration de la Ville de Drummondville. La construction des équipements nécessaires à l'amélioration de la filière, soit un réservoir de béton d'une capacité de 2 500 m³ ainsi que les bâtiments rattachés au système, a été réalisée à l'automne.

3.5 La mise en valeur des propriétés de WM

À l'automne 2007, WM a organisé une visite de l'un de ses sites d'enfouissement aux États-Unis, soit le « Twin Bridges Landfill » à Danville dans l'Indiana. Il s'agissait de présenter aux élus locaux et aux gestionnaires municipaux de Drummondville la possibilité d'utiliser à des fins communautaires les zones tampons du lieu d'enfouissement.

À la suite de la visite effectuée à Twin Bridges, le suivi de l'utilisation à des fins communautaires de la zone tampon du site de Saint-Nicéphore s'est poursuivi au sein du Comité au cours de l'année 2008 et de 2009. WM a tenté, en collaboration avec la population et le Comité de vigilance, de trouver une ou plusieurs vocations communautaires aux zones non utilisées pour l'enfouissement sur la propriété de WM. Dans un premier temps, WM a présenté le processus de consultation qu'il avait l'intention de mettre en branle auprès d'intervenants ciblés de la communauté locale, à partir d'une cartographie des zones concernées par la mise en valeur et en exposant les démarches déjà entamées et à venir. Dans un deuxième temps, à la fin de l'année 2009, les rencontres avec les intervenants ciblés pour la consultation ont débuté.

En 2010, à la fin du processus de consultation, les suggestions et propositions pour la mise en valeur communautaire d'une partie de la propriété seront d'abord étudiées par WM, pour analyser la faisabilité technique et financière des projets. Les propositions retenues seront alors exposées au Comité de vigilance afin de recueillir les commentaires de ses membres, puis

présentées à la Ville de Drummondville et à la MRC de Drummond. Finalement, les projets retenus seront présentés à la population.

3.6 Le projet de CFER

À la fin de l'année 2008, le projet d'implantation d'un centre de formation en entreprise et récupération (CFER), en collaboration avec la Commission scolaire des Chênes, avait été présenté au Comité dans ses grandes lignes.

L'objectif du CFER est de donner une alternative aux élèves ayant des difficultés et qui veulent obtenir un diplôme de qualification, lequel viendra faciliter leur intégration sur le marché du travail. La vocation du CFER des Chênes sera donc à la fois de récupérer les résidus électroniques et de dispenser une formation académique aux élèves admis, soit environ 110.

Les membres du Comité ont été renseignés sur l'emplacement du CFER, dont l'entrée des élèves est sise sur la rue Cordeau. L'échéancier de réalisation a également été présenté au Comité. Les travaux seront réalisés en deux phases. La première consistera en la construction du bâtiment où se trouvera l'atelier de tri et d'entreposage du matériel électronique. La deuxième phase, en 2010, consistera en la construction des locaux de classe. Le CFER pourra accueillir les élèves en septembre 2010. Toutefois, l'échéance des travaux est prévue pour juin 2010, afin de laisser le temps à la commission scolaire d'installer ses équipements et de préparer le bâtiment avant la rentrée.

Le projet a donc suivi différentes étapes desquelles le Comité a été avisé au fur et à mesure de leur réalisation :

- Localisation du bâtiment sur la carte;
- Modification de zonage et acceptation par les citoyens et le conseil municipal;
- Tenue de réunions régulières avec la Commission scolaire des Chênes et les ingénieurs en charge des plans et de la construction;
- Élaboration des plans plus détaillés (ingénierie, ventilation, plomberie, électricité, etc.);
- Appel d'offres;
- Conférence de presse et annonce publique du partenariat (6 octobre 2009);
- Réponse (devis) de trois entreprises;
- Évaluation des devis et des prix;
- Octroi du contrat à Construction Allard, un entrepreneur de la ville de Drummondville
- Début des travaux : dalle de béton et plancher en place et montage des structures.

Le suivi de l'acceptation du projet et l'avancement des travaux ont été réalisés tout au long de l'année 2009 au fil des rencontres.

3.7 Le projet de valorisation des biogaz

Lors de la rencontre du 9 septembre, WM a présenté au Comité de vigilance un projet de valorisation des biogaz répondant à un appel d'offres d'Hydro-Québec sur la cogénération à partir de la biomasse. Le Comité a alors appris que le potentiel énergétique de ce projet serait de 7,6 mégawatts et qu'il récupérerait la chaleur pour une utilisation locale, notamment pour le chauffage du CFER, l'optimisation du système de traitement des eaux et l'installation de serres sur la propriété. Le dépôt de la proposition de projet a été fait au mois d'octobre. Le projet a été accepté, l'adoption officielle ayant été annoncée le 18 décembre.

3.8 La gestion des eaux souterraines et les puits à proximité

À plusieurs reprises au cours des rencontres de l'année 2008, la gestion des eaux souterraines et l'impact que pouvait avoir le site sur les puits d'approvisionnement en eau potable à proximité ont été abordés. Un projet d'inventaire des puits avait alors été mis sur pied pour évaluer les types de puits à proximité du site, leur utilisation et leurs caractéristiques. Le projet s'est réalisé et tous les puits dans un rayon de 3 km du site ont été répertoriés par la firme TECSULT. Le Comité a alors convenu de procéder à l'échantillonnage de quelques-uns des puits recensés en aval hydrique du site.

Ce projet d'échantillonnage des puits a eu lieu en février 2009. Six puits privés aménagés dans le roc ont été échantillonnés en fonction des paramètres d'analyse de l'eau du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* (REIMR) et du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* (RQEP). M. Jimmy Côté, de la firme Golder associés, a présenté, lors de la rencontre du 11 mars 2009, les résultats pour chacun des puits visé par le projet en les comparant aux paramètres normés. L'échantillonnage a permis de conclure que la qualité de l'eau souterraine échantillonnée aux puits privés respecte les paramètres vérifiés selon le RQEP, à l'exception d'un puits dans lequel des coliformes totaux ont été retrouvés en quantité supérieure à la norme, mais dont la présence n'origine nullement des activités du lieu d'enfouissement. Les résultats obtenus ont ainsi permis de conclure que le site d'enfouissement n'a pas d'influence sur la qualité de l'eau des citoyens du secteur.

À la suite de la présentation des résultats, le Comité a fait une demande pour qu'une nouvelle campagne d'échantillonnage soit éventuellement réalisée sur les mêmes puits, mais cette fois au cours de la saison estivale.

4. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE VIGILANCE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore conclut sa troisième année d'activités régulières.

Les activités du Comité ne se limitent pas aux réunions courantes, puisque les membres participent aussi à des événements, étudient les rapports et les présentations qui leur sont remis, effectuent des visites du site, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller régulièrement les activités du site et leurs impacts.

Du bilan de l'année 2009, le Comité a vu aboutir ses efforts dans différents dossiers, tel que l'échantillonnage de puits à proximité du site à la suite de l'inventaire quantitatif qui avait été mené en 2008. Le Comité a également obtenu, après une demande dûment formulée, un engagement de fournir une garantie financière de la part de WM par rapport à la gestion post-fermeture du site. De plus, les membres ont maintenu un suivi assidu des travaux qui se sont déroulés durant l'année en s'assurant de revenir sur certains points laissés en suspens et en posant plusieurs questions.

Priorités pour 2010

Pour 2010, les priorités de travail concernent des sujets récurrents, notamment les nuisances causées par les activités du site. Les dossiers à suivre pour la prochaine année sont les suivants :

- Les résultats de la consultation de la population sur l'aménagement des propriétés du site à des fins communautaires;
- La fin des travaux relatifs au CFER et le début de ses activités;
- Le fonctionnement quotidien des nouveaux systèmes mis en place (biogaz et traitement des eaux);
- Les suites du projet de valorisation des biogaz;
- La mise en place de la garantie financière pour la gestion post-fermeture du site;
- Les nuisances;
- Les impacts environnementaux (qualité de l'eau et traitement du lixiviat, qualité de l'air et traitement des biogaz, présence de méthane, etc.).